

6127

**L.D.C. Aquitaine**

S.A.S au capital de 782 236 Euros - SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00 - Fax 05 56 65 09 09
APE 1013Z - Agromément - FR 33 036 001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPPSAE

**FACTURE**

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
I 266A C 186270 REP 454 1	ETABLIS. FOISSAC LIEU DIT TREBAIX 46090 VILLESEQUE 00169758

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Date	03/07/25	N° Fact.	05A975199	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.	
Paieement	VIREMENT 20J DECADE 1e 31/07/25			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde	
FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
		B.L. no 7303164 Expédition du: 03/07/25							
0082	041663	4 CUISSES DE POULET LABEL ROUGE GASCogne +300g SOUS VIDE COMPOSTEES	3283440416632	20	23,438	K	6,700	157,03	5 1
0119	067257	10 FILETS DE POULET JAUNE 160-200GR SOUS VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL	3571320014352	32	55,985	K	7,850	439,48	8 1
0120	003918	1 FILET DINDE MALE 1,5-1,9 KG SANS PEAU SOUS VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL	3266980039189	4	8,829	K	7,750	68,42	1 1
		TOTAL:		88,252			664,93		

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

N° CLIENT
080693
NOM CLIENT
ETABLIS. FOISSAC
N° FACTURE
05A975199
MONTANT A PAYER
701,50 EUR

PAPILLON A JOINDRE
AU REGLEMENT
88 Kg net
14 Colis

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER			
88,252Kg	664,93	A 5,50%	36,57	701,50 EUR			
CONDITIONS GENERALES DE VENTE		TOT HT	664,93	TOT TVA	36,57	FOLIO	1 / 1

1/ Livraison :

Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.

2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.

2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n° 80335 du 12/05/1980).